

Communiqué de presse

TRADUCTION POUR INFORMATION – cette traduction est destinée à faciliter la compréhension de notre communiqué en langue anglaise publié sur notre site <http://www.standardandpoors.com> et est fournie à titre d'information uniquement.

S&P Global Ratings confirme les notes 'A+/A-1' du Département de la Meuse. La perspective reste stable.

Paris, le 17 novembre 2017, S&P Global Ratings confirme les notes de référence à long terme 'A+' et à court terme 'A-1' du Département de la Meuse. La perspective reste stable.

Nous confirmons également la note 'A-1' du programme de titres négociables à court terme (TNCT – « NEU CP ») de 40 millions d'euros du Département.

Perspective : Stable

La perspective stable s'appuie sur notre scénario central selon lequel le Département de la Meuse continuera d'afficher de très fortes performances budgétaires d'ici 2019, reflétant une maîtrise continue de ses dépenses de fonctionnement et la poursuite d'excédents de financement après investissements.

Scénario pessimiste

Nous pourrions envisager un abaissement des notes de la Meuse si une moindre maîtrise des dépenses de fonctionnement du Département, sans ajustement des recettes, se traduisait par un affaiblissement de la trajectoire budgétaire par rapport à notre scénario central. Nous pourrions alors être amenés à revoir à la baisse notre appréciation de la gouvernance et de la gestion financières du Département, de fortes à satisfaisantes.

Scénario optimiste

Nous pourrions envisager un relèvement des notes si le Département de la Meuse affichait de manière structurelle d'importants excédents de financement après investissements, tout en améliorant sa situation de liquidité. Dans ce scénario, nous relèverions notre appréciation de la gouvernance et de la gestion financières du Département, à très fortes. Un relèvement des notes pourrait également être consécutif à une réévaluation positive de notre part du cadre institutionnel des départements.

Synthèse

Les notes continuent de refléter les très fortes performances budgétaires du Département, liées à une forte maîtrise des dépenses de fonctionnement, à des dépenses d'investissement limitées, et au maintien de co-financements publics élevés, confortées par une gouvernance et une gestion financières fortes. Les notes tiennent également compte d'un poids de la dette et de risques hors-bilan modérés ainsi que d'une situation de liquidité adéquate et d'une économie jugée moyenne dans un contexte international. Par ailleurs, les notes intègrent le cadre institutionnel évolutif mais

équilibré des départements français. Les notes restent contraintes par la flexibilité budgétaire faible du Département.

La gouvernance financière forte permettra au Département de limiter son endettement d'ici 2019, grâce à une forte maîtrise de ses dépenses de fonctionnement et à une performance budgétaire solide

Conformément à notre précédent scénario central, nous anticipons que la Meuse parviendra à maintenir des performances budgétaires très fortes au cours des prochaines années. Ainsi, nous estimons qu'elle devrait être en mesure de contenir la baisse graduelle de son taux d'épargne brute, à 7,7% des recettes de fonctionnement en 2019 (contre 8,1% en 2016), grâce à une forte maîtrise des charges de fonctionnement et à une optimisation de certaines dépenses non obligatoires, notamment parmi les subventions de fonctionnement. Le Département bénéficie également de versements d'allocations sociales en diminution, du fait d'un contexte économique plus favorable. Par ailleurs, nous nous attendons à ce que les dépenses d'investissement du Département soient de 26 millions d'euros par an en moyenne en 2017-2019. Ceci, combiné au maintien de co-financements élevés, notamment en provenance du GIP Objectif Meuse (qui soutient les actions d'aménagement et de développement économique du territoire), permettra à la Meuse de dégager des excédents de financement après investissements de l'ordre de 1,6% des recettes totales en moyenne annuelle sur 2017-2019 (contre 2,2% en 2016).

En conséquence, la Meuse devrait parvenir à stabiliser son endettement consolidé à un niveau modéré de 79% des recettes de fonctionnement consolidées en 2019 (comparé à 82% en moyenne en 2014-2016), en conformité avec son propre objectif de maintien du niveau de dette directe en deçà de 170 millions d'euros. Selon nous, le transfert des compétences de transports interurbains et scolaires à la Région Grand Est présente un impact financier globalement limité pour le Département.

Les solides performances budgétaires de la Meuse sont confortées par une gouvernance et une gestion financières fortes. En effet, l'exécutif départemental a renouvelé son engagement de maintenir une discipline budgétaire forte, permettant de préserver sa capacité d'autofinancement et de limiter son endettement, notamment par la mise en œuvre de mesures d'économies en fonctionnement. Par ailleurs, nous estimons que la Meuse dispose d'une gestion de la dette et de la trésorerie prudente.

Nous jugeons adéquate la situation de liquidité du Département de la Meuse, du fait d'un ratio de couverture du service de la dette adéquat et de son accès jugé satisfaisant à la liquidité externe. Nous considérons que la Meuse bénéficie de flux de trésorerie (notamment les dotations de l'Etat et les reversements de fiscalité) prévisibles et réguliers. Le Département dispose actuellement de lignes de trésorerie pour un montant total de 12 millions d'euros et de lignes revolving pour un plafond de 29 millions d'euros. Au cours des douze prochains mois, l'encours moyen disponible sur les instruments de trésorerie et le solde moyen de trésorerie devraient continuer à couvrir plus de 80% du service annuel de la dette, estimé à 27 millions d'euros (incluant l'encours moyen anticipé de titres négociables à court terme – « NEU CP »). De plus, nous considérons que la Meuse disposera au cours des douze prochains mois d'un encours disponible sur ses instruments de trésorerie couvrant à tout moment la totalité de son encours mobilisé de NEU CP.

Nous considérons que les engagements hors bilan du Département restent modérés, et sont principalement constitués des garanties d'emprunts octroyées au secteur du logement social (dont le cadre réglementaire limite l'exposition aux risques), et en particulier à l'office public de l'habitat (OPH) de la Meuse. En dépit d'une amélioration récente, l'OPH

fait toujours l'objet d'un plan de redressement financier jusqu'en 2019 auquel la Meuse participe, aux côtés du GIP Objectif Meuse. À fin 2016, les dettes financières de l'OPH représentaient plus de 103% des recettes de fonctionnement du Département. Nous resterons attentifs aux impacts financiers des mesures nationales annoncées pour ce secteur, en particulier la potentielle réduction des loyers entre 2018 et 2020.

La flexibilité budgétaire limitée sur les recettes et les déséquilibres budgétaires structurels propres aux départements continuent de peser sur la notation de la Meuse

Notre appréciation du cadre institutionnel des départements français reste moins favorable que celle des autres échelons territoriaux français. Selon nous, les départements font face à des déséquilibres structurels entre leurs recettes et leurs dépenses dans un contexte de faible flexibilité budgétaire et d'exposition forte aux cycles économiques et immobiliers. Le contexte actuel globalement favorable sur le marché de l'immobilier, et la stabilité attendue des transferts de l'Etat à partir de 2018 après quatre années de baisse, atténuent la pression sur les finances départementales. Néanmoins, ces dernières restent exposées à un retournement du marché de l'immobilier alors que les restes à charge en matière d'allocations individuelles de solidarité (AIS) restent importants, même si la croissance nationale des dépenses de revenu de solidarité active (RSA) ralentit. Nous resterons donc attentifs à une réforme éventuelle du financement des AIS ainsi qu'aux contractualisations à venir entre l'Etat et chaque département en matière d'évolution des dépenses et de l'endettement.

Le Département reste contraint par une flexibilité budgétaire que nous considérons faible. Du fait de la nature de ses compétences, en particulier l'action sociale, les dépenses de fonctionnement du Département (91% des dépenses totales en 2016) sont rigides et offrent peu de marges de manœuvre. Par ailleurs, en raison d'un taux de foncier bâti comparativement déjà élevé et d'une faible croissance des bases d'imposition, nous estimons que la capacité de la Meuse d'activer le levier fiscal sur ses recettes fiscales modifiables (représentant un niveau modéré de 19% des recettes de fonctionnement en 2016) reste limité. Ainsi, en cas de besoin, nous estimons que l'ajustement budgétaire se ferait prioritairement par un lissage ou une réduction supplémentaire des investissements (estimés à 11% des dépenses totales en moyenne entre 2017 et 2019).

Le Département présente des indicateurs socio-économiques moyens en comparaison internationale ainsi qu'un moindre dynamisme de ses bases fiscales que la moyenne nationale. En effet, la Meuse affiche un PIB par habitant de 20 546 euros en 2016 (source : Eurostat) et un taux de chômage de 9,0% au second semestre 2017 (source : INSEE). L'environnement économique relativement fragile de la Meuse est toutefois en partie compensé par le soutien qu'apporte l'Etat aux projets d'investissement sur le territoire meusien, notamment via le GIP Objectif Meuse.

Contact presse

- Armelle Sens, Paris +33 (0)1 44 20 67 40
- armelle.sens@spglobal.com

Contacts analytiques

- Romuald Goujon, Paris
- Christophe Doré, Paris

Statistiques financières et économiques

Tableau 1

Statistiques financières et économiques du Département de la Meuse					
(En millions d'euros)	2015	2016	2017(SC)	2018(SC)	2019(SC)
Recettes de fonctionnement	229	229	223	224	225
Dépenses de fonctionnement	209	211	204	206	208
Epargne brute	19	19	19	18	17
Epargne brute (% recettes de fonctionnement)	8,5	8,1	8,5	8,2	7,7
Recettes d'investissement	12	9	11	11	12
Dépenses d'investissement	28	22	26	25	27
Solde de financement après investissements	3	5	5	4	2
Solde de financement après investissements (% recettes totales)	1,2	2,2	2,0	1,9	1,0
Remboursement du capital de la dette	13	13	14	15	12
Emprunts nouveaux	23	0	14	11	10
Solde final	13	-8	4	0	0
Recettes fiscales modifiables à la hausse (% recettes de fonctionnement)	19,3	19,5	20,5	21,1	21,5
Dépenses d'investissement (% dépenses totales)	11,9	9,5	11,1	10,8	11,5
Dette directe en fin d'année	175	158	157	159	156
Dette directe (% recettes de fonctionnement)	76,3	68,8	70,6	70,9	69,4
Dette consolidée en fin d'année	192	178	180	184	184
Dette consolidée (% recettes de fonctionnement)	81,5	75,3	78,3	79,5	79,1
Charges financières brutes (% recettes de fonctionnement)	1,8	1,7	2,1	1,9	1,9
PIB local par habitant (en euros)*	20 505	20 546	20 703	20 918	21 142
PIB national par habitant (en euros)*	33 002	33 386	34 113	34 953	35 820

SC - projections du scénario central de S&P Global Ratings, scénario le plus probable.

Source: Comptes 2015-2016 du Département de la Meuse retraités par S&P Global Ratings ; Projections S&P Global Ratings 2017-2019 ; Insee et Eurostat pour les données économiques

*Estimations S&P Global Ratings

Synthèse des scores

Tableau 2

Synthèse des scores pour le Département de la Meuse*	
Facteurs clés de notation	
Cadre institutionnel	Evolutif mais équilibré
Economie	Moyenne
Gouvernance et gestion financières	Fortes
Flexibilité budgétaire	Faible
Performances budgétaires	Très fortes
Liquidité	Adéquate
Poids de la dette	Modérée

Tableau 2**Synthèse des scores pour le Département de la Meuse* (cont.)**

Engagements hors-bilan

Modérés

*Les notes de S&P Global Ratings sur les collectivités locales sont fondées sur l'analyse de huit principaux facteurs listés dans le tableau ci-dessus, conformément à notre méthodologie. La partie A de notre méthodologie "Methodology For Rating Non-US Local And Regional Governments" publiée le 30 juin 2014 indique comment ces huit facteurs sont utilisés pour aboutir à la notation.

Statistiques : France

Sovereign Risk Indicators, October 13, 2017

Méthodologie et rapport associés

- Methodology For Rating Non-U.S. Local And Regional Governments, June 30, 2014
- Methodology And Assumptions For Analyzing The Liquidity Of Non-U.S. Local And Regional Governments And Related Entities And For Rating Their Commercial Paper Programs, October 15, 2009
- Methodology For Linking Long-Term And Short-Term Ratings, April 7, 2017
- Use Of CreditWatch And Outlooks, September 14, 2009
- Public Finance System Overview: French Departments, January 8, 2016
- Institutional Framework Assessments For Non-U.S. Local And Regional Governments, September 21, 2017

Conformément à nos procédures et politiques en vigueur, le comité de notation était composé d'analystes habilités à voter dans le cadre de ce comité, suffisamment expérimentés pour posséder le niveau approprié de connaissance et de compréhension de la méthodologie applicable (voir rubrique « Méthodologies et rapports associés » ci-dessus). Au début du comité, le président a confirmé que les informations fournies au comité par l'analyste principal avaient été transmises dans les délais impartis et s'avéraient suffisantes pour que les membres du comité prennent une décision éclairée.

Après une introduction par l'analyste principal et la présentation de sa recommandation, le comité a débattu des facteurs clés de notation et des problématiques en jeu conformément aux critères applicables. Les facteurs de risque quantitatifs et qualitatifs ont été présentés et débattus à la lumière des résultats passés et des prévisions.

L'appréciation des facteurs clés de notation par le comité est reflétée dans le tableau « Synthèse des scores » publié ci-dessus. L'ensemble des facteurs de notation demeure inchangé.

Le président s'est assuré que chaque membre du comité ait l'opportunité d'exprimer son opinion. Le président ou un analyste désigné par lui a revu le projet de communiqué de presse pour s'assurer de sa conformité avec les décisions prises par le comité. L'opinion et les décisions du comité de notation sont résumées dans le présent communiqué de presse.

Aucun contenu (y compris les notations, l'analyse de crédit qui s'y rapporte ainsi que les données, modèles, logiciels et autres applications ou résultats qui en découlent) ou partie de contenu (le Contenu) ne peut être modifié, désassemblé, reproduit ou distribué sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, ou stocké dans une base de données ou un système d'extraction, sans autorisation écrite préalable de Standard & Poor's Financial Services LLC ou des entités qui lui sont affiliées (collectivement dénommées S&P). Toute utilisation du Contenu à des fins non autorisées ou illégales est proscrite. Ni S&P, ni ses fournisseurs, ni encore leurs dirigeants sociaux, préposés, actionnaires ou mandataires (collectivement les Parties S&P) n'accordent aucune garantie quant à l'exactitude, l'exhaustivité, l'actualité ou la disponibilité du Contenu. Les Parties S&P ne sont pas responsables d'éventuelles erreurs ou omissions, quelle qu'en soit la cause, des résultats découlant de l'utilisation du Contenu ou de la sécurité ou la maintenance des données incluses par l'utilisateur. Le Contenu est fourni en l'état. LES PARTIES S&P N'ACCORDENT AUCUNE GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, NOTAMMENT MAIS NON EXCLUSIVEMENT TOUTE GARANTIE CONCERNANT LA COMMERCIALISABILITÉ, L'ADÉQUATION À UNE FIN OU À UN USAGE DONNÉ, L'ABSENCE D'ERREUR OU DE DÉFAUT INFORMATIQUE, LE FONCTIONNEMENT ININTERROMPU DU CONTENU OU SA COMPATIBILITÉ AVEC TOUT LOGICIEL OU MATÉRIEL INFORMATIQUE. Les Parties S&P ne pourront en aucun cas être tenues responsables de quelque dommages, coûts, dépenses, frais juridiques ou pertes directs, indirects, accessoires, exemplaires, forfaitaires, punitifs, particuliers ou consécutifs que ce soit (notamment, mais non exclusivement, toute perte de revenu ou de gain et tout coût d'opportunité) liés à l'utilisation du Contenu, et ceci même si elles ont été informées de l'éventualité de tels dommages.

Les analyses relatives au crédit et à d'autres aspects, y compris les notations, ainsi que les déclarations incluses dans le Contenu, sont l'expression d'une opinion à la date à laquelle elles sont formulées et ne doivent en aucun cas être considérées comme une information factuelle. Les opinions, analyses et décisions de reconnaissance de notes (décrites ci-après) de S&P ne sont pas des recommandations d'acheter, conserver ou vendre de quelconques titres ou de prendre une quelconque décision d'investissement, et ne portent pas sur le caractère approprié d'une quelconque valeur mobilière. S&P n'a aucune obligation de mettre à jour le Contenu après publication sous quelque forme que ce soit. Le Contenu ne doit pas être le fondement d'une décision d'investissement ou commerciale et n'est pas destiné à remplacer les compétences, le jugement et l'expérience de l'utilisateur, ses dirigeants, préposés, conseillers et/ou clients à cet égard. S&P n'intervient pas en qualité de fiduciaire ou de conseiller en investissement, sauf sur les territoires où il est immatriculé comme tel. S&P utilise des informations en provenance de sources qu'il estime fiables mais ne conduit toutefois aucun audit, ne procède à aucune vérification indépendante à l'égard de ces informations et ne contracte aucune obligation à ce titre.

Dans le cas où des autorités réglementaires autorisent une agence de notation à reconnaître dans un pays une note émise dans un autre pays à certaines fins réglementaires, S&P se réserve le droit d'attribuer, retirer ou suspendre une telle reconnaissance à tout moment et à son entière discrétion. Les Parties S&P déclinent toute obligation découlant de l'attribution, du retrait ou de la suspension d'une telle reconnaissance et toute responsabilité en cas de préjudice prétendument subi en conséquence.

Certaines activités de S&P sont conduites au sein d'unités séparées afin de préserver l'indépendance et l'objectivité de leurs activités respectives. De ce fait, certaines unités de S&P peuvent disposer d'informations qui ne sont pas accessibles à d'autres. S&P a mis en place des politiques et des procédures visant à préserver la confidentialité de certaines informations non publiques obtenues au cours de chaque processus analytique.

S&P peut être rémunéré pour ses notations et certaines analyses relatives au crédit. Cette rémunération est en principe payée par l'émetteur des titres, par les établissements souscripteurs ou par les débiteurs. S&P se réserve le droit de publier ses opinions et analyses. Les notes et analyses publiques de S&P sont disponibles sur son site Web www.standardandpoors.com (gratuitement), ainsi que sur www.ratingsdirect.com et www.globalcreditportal.com (sur abonnement), et peuvent être diffusées par d'autres moyens, y compris par des publications S&P et par l'intermédiaire de redistributeurs tiers. Des informations complémentaires concernant les tarifs de nos notations peuvent être consultées sur www.standardandpoors.com/usratingsfees.

Copyright © 2017 Standard & Poor's Financial Services LLC. Tous droits réservés.